EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **23 mai 2014 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt trois mai deux mille quatorze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 16 mai 2014, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : **Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Dominique ADENOT, François BARRIÈRE, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Nicolas BONNET, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Anne FAUROT, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jean-Pierre LAVIGNE, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Guillaume VIMONT**

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : **Géraldine BASTIEN à François BARRIÈRE, Pierre MIQUEL à Jean-Christophe CERVANTES, Isabelle PADOVANI à Antoine RECHAGNEUX**

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Secrétaire : **Marianne MAXIMI**

Rapport N° 16

SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE

La Ville met en place chaque année une enveloppe destinée au soutien à la Vie Associative.

Deux projets répondant aux critères ont été examinés favorablement.

Il est proposé l'attribution de subventions présentées dans le tableau annexé pour un montant global de : 1 100 €.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2014.

En conséquence, il vous est proposé, en accord avec votre commission :

- d'approuver la répartition des aides financières accordées aux associations conformément au tableau joint en annexe ;

- d'autoriser le versement en temps utile de ces subventions aux associations concernées ;

- d'autoriser la signature éventuelle de conventions avec les associations, conformément à la législation en vigueur.

Maître d'ouvrage	Intitulé des projets	Territoire	Public visé	Autres financements	Coût de l'action €	Subvention proposée VILLE
Montferrand Accueil et Loisirs 2, place Poly 63100 Clermont-Ferrand	**Atelier de peinture sur porcelaine** Il s'agit de mettre en œuvre un atelier de peinture sur porcelaine. Cet atelier, en toute convivialité, favorise le lien social et permet de lutter contre l'isolement des personnes seules et âgées. A la fin de l'atelier, une exposition permettant la mise en valeur du travail réalisé par les adhérentes sera mise en place. **Date de réalisation:** janvier à juin 2013	Clermont-Ferrand	Tout public	Ressources propres: 400 €	800,00 €	400,00 €
Puy Confit **24 bis, rue de la Crouzille** **63000 Clermont-Ferrand**	**1er Trophée Puy Confit** L'association Puy Confit souhaite mettre en place un concours gastronomique national pour promouvoir l'utilisation de l'angélique. Les objectifs de ce concours sont multiples. Il s'agit de valoriser les multiples vertus de l'angélique, de sauver un patrimoine naturel oublié en relançant la filière agroalimentaire mais également de donner une image de marque à l'Auvergne avec la création de plats et de produits issus de cette plante. Date de mise en œuvre : Janvier à décembre 2014 Partenaires associés : Confiseurs Massif central, Toques d'Auvergne	Clermont-Ferrand	Tout Public	Ressources propres: 800 € État : 200 € Région :1 500 € Département :1 000 € Autres communes :1 700 € Sponsoring :1 950 €	7 850,00 €	700,00 €
TOTAL					**8 650,00 €**	**1 100,00 €**

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 5 juin 2014

Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint,

Philippe BOHELAY